Grand Annecy

Cahier d'acteur

Nom de la structure : Espace citoyen, conseil de développement du Grand Annecy

Concertation garantie par LA CNDP

Logo

Nom de l'organisme ou de la structure

Espace citoyen, conseil de développement du Grand Annecy

Signature et tampon

Contact de la structure

46, avenue des îles
74000 Annecy
Tél : +33.7 61 44 52 53
espacecitoyen@grandannecy.fr
www.espacecitoyen.grandannecy

Signataire(s) du cahier

Frédéric Béguin, président de l'Espace citoyen p/o Membres du bureau / groupe 'TCSPI' de l'Espace citoyen.

Présentation de la structure (1000 caractères maximum)

Les Conseils de Développement Durable sont des instances participatives et ouvertes, obligatoire dans les agglomérations de plus de 50.000 habitants dans l'ensemble de nos territoires métropolitains et d'outre-mer.

Nos territoires sont confrontés à des défis divers et complexes : gérer leur croissance, s'adapter au changement climatique tout en veillant à l'équité sociale, pour arriver aux meilleures décisions et les mettre en œuvre. Pour cela la coopération entre élus et citoyens parait plus que jamais nécessaire.
Les conseils de développement sensibilisent les citoyens aux enjeux territoriaux et mobilisent les acteurs sur la définition des projets et des politiques publiques, aux côtés des communautés d'agglomération.

L'Espace citoyen est un groupe d'une centaine de membres, habitants et représentants associatifs ou institutionnels. Non experts, leur apport porte sur les préconisations d'usages des citoyens dans leur expérience quotidienne du territoire, tout en laissant la responsabilité de la décision et de l'action aux élus et à leurs services.
Il appartient à tous les citoyens d'utiliser l'outil de démocratie participative pour faire évoluer le conseil de développement en tant que lieu d'expression citoyenne indépendante, bénévole et non partisane.

« *Tous les habitants de notre agglomération intéressés sont invités à nous rejoindre.* »

TOUTES LES QUESTIONS QUE VOUS VOUS POSEZ SUR LA RÉALISATION DES NOUVEAUX TRANSPORTS COLLECTIFS DANS L'AGGLOMÉRATION...

Saisit par les élus de l'agglomération en février dernier pour contribuer à la diffusion de ce sujet technique, l'Espace citoyen a conçu une enquête afin de faire connaître les questions que les habitants se posent au sujet des transports collectifs. L'objectif en est de rendre visible le point de vue et les attentes des usagers : qu'est-ce qui en fera un projet réussi pour ses futurs utilisateurs ?

1. PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

L'enquête met en évidence quelques grandes thématiques auxquelles les citoyens qui ont répondu attendent plus d'informations et mettent l'accent sur quelques points essentiels de son attractivité.

1_L'OPPORTUNITÉ DU PROJET GLOBAL DE TCSPI [19%]

Ce chapitre concerne le contexte général du projet. Des personnes expriment en effet le besoin de requestionner les choix qui ont été faits. Ils souhaitent avoir des informations sur les raisons qui étayent en quoi c'est le meilleur projet, au bon moment et à la bonne échelle.

• Dans quelle mesure je peux faire confiance dans la solution retenue ?

Prouvez-nous que c'est la bonne solution, au bon moment, à la bonne échelle.

→ choix techniques retenus : pertinence, efficacité, adaptation au territoire

→ quelles sont les alternatives techniques

→ faisabilité et solutions de mise en œuvre

→ cohésion des acteurs pour garantir la continuité du service : relations entre communes et agglomération ; territoires voisins et métropoles environnantes ; acteurs économiques (sncf, ...) - rôle et implication de chacun

2_L'ÉVOLUTION DES USAGES [42%]

Ce chapitre concerne l'adéquation du projet avec l'évolution des usages envisagés.
Il s'inscrit dans un contexte de densification de l'habitat, du Plan de Mobilité (mobilité douce/plan cyclable, marchabilité) et de l'avènement de la ZFEm (équité sociale).

• Comment je vais pouvoir me projeter comme futur.e utilisateur.rice ?

Expliquez-nous que cette solution de déplacement correspond aux usages de demain.

→ quels sont les objectifs d'évolution par rapport à la situation actuelle

→ comment mesure-t-on cette évolution

→ quels sont les impacts du projet : humains, financiers, écologiques, intégrat° esp. public → *calcul coûts financiers / avantages des services rendus par le projet (tcspi 5 branches)*

3_CE QUI LE RENDRA ATTRACTIF [26%]

Quand bien même ils seraient convaincus de l'intérêt général du projet vis-à-vis de l'environnement par exemple, chacun va mesurer ce qu'il a à gagner ou perdre en changeant de mode selon la faisabilité pour lui : organisation familiale, cumul des différentes tâches et actions dans une même journée, prix acceptable (déplacement en famille, tribu), temps gagné, ...

• Quelle est ma motivation ?
Pourquoi les gens abandonneraient leur voiture au profit du transport collectif ?

→ connaissance globale du projet : tracés, stations, terminus, pôle d'échanges multimodaux, correspondances (ruptures de charge), sécurité des usagers
→ quels sont mes bénéfices : prix au kilomètre parcouru en ville avec un véhicule thermique ou électrique ; gain de temps : dépend du nombre d'arrêts et de la fréquence de passage.

→ comparaisons de solutions
→ comment font mes amis, ma famille, mes voisins

4_AVEC QUEL NIVEAU DE SERVICE [9%]

Dans l'attente de connaître plus précisément l'offre proposée par l'agglomération, les questions portent essentiellement sur : fréquence, horaire, prix. Assez peu de personnes se projettent aujourd'hui à ce niveau d'information. Cela pourra faire émerger des options qui n'étaient pas prévues au départ.

• Comment ça marche vraiment ?
Quels sont les détails de son fonctionnement et des services qu'il propose, qui vont en faire un mode pratique et agréable ?

→ quels sont les détails de son fonctionnement (fréquences, prix, accès, etc.)

→ à quelles facilités / services je peux m'attendre ?

→ où je peux me renseigner : appli (MaaS+ : *Mobility as a Service*), site internet, agence mobilité ?

→ quel niveau de confiance je peux avoir : fiabilité des informations, connexions multimodales, ...

2. LES CONDITIONS DE RÉUSSITE DU PROJET D'APRÈS L'ENQUÊTE MENÉE PAR L'ESPACE CITOYEN

Comprendre l'ampleur du projet, son calendrier de mise en œuvre et son étendue géographique est ce qu'attend 1 participant sur 5. Certaines personnes ne savent pas exactement de quoi il s'agit et souhaitent en savoir plus avant de poser des questions.

– Cela aura des impacts sur le réseau actuel, c'est le sujet qui vient en second : que deviennent les lignes existantes d'ici là ? La crainte de suppression d'arrêts et de lignes est très présente.

– Il s'agit ensuite de comprendre quelles améliorations cela va apporter : en gain de temps, en nombre de personnes desservies, en baisse de pollution, en qualité d'espaces. Les choix techniques devraient pouvoir être argumentés depuis ces différents points de vue.

– À une échelle d'usage plus individuel, les personnes voudraient savoir si l'offre sera améliorée concernant les plages horaires (soir, week-end), les fréquences de passage, la desserte des communes rurales.

– Enfin, en terme de qualité de services, sont surtout questionnés avec une assez grande exigence :

. la localisation des terminus, leur facilité d'accès et de stationnement avec une quantité suffisante de places disponibles, d'un prix accessible voire gratuit et proposant des espaces sécurisés pour les vélos ;
. la multi-modalité qui pourrait comprendre : la location de voiture et de vélos au départ et à l'arrivée, et surtout la possibilité de transporter un vélo afin d'assurer la continuité du déplacement de façon fluide.

3. CE QUI EST ATTENDU DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

Dans le cadre de la contribution sur la prise en compte de l'équité sociale dans la mise en œuvre de la zone à faible émission-mobilité, l'Espace citoyen a mis en avant l'importance du déploiement rapide du plan de mobilité et particulièrement de l'offre de transports en commun pour offrir des solutions alternatives crédibles à la voiture en cœur d'agglomération, mais aussi pour répondre aux besoins centre/ périphérie et périphérie/ périphérie. Cette offre doit être clairement portée à connaissance, être déployée à un cadencement suffisant les soirs et les week-ends et bénéficier d'une tarification adaptée notamment en faveur des publics les plus fragiles et défavorisés. Il a été proposé qu'un « conseil mobilité » personnalisé, via des acteurs relais soit mis en place sur l'ensemble du territoire. Les publics qui vont être concernés par les interdictions prévues par la ZFE.m ainsi que les publics les plus fragiles (captifs de la voiture, personnes âgées, public précaire, handicapés, jeunes travailleurs etc.) doivent bénéficier d'une information ciblée, notamment concernant l'offre de transport en commun. Il est proposé la mise en place d'un conseil personnalisé en s'appuyant sur des acteurs comme Wimoov, le secours catholique, ATD quart monde...

Plus généralement, la communication doit donner envie, notamment aux plus aisés d'utiliser les transports en commun (les rendre « sexy »).
Il est aussi important de proposer et mettre en lumière les propositions d'offre de transport en commun à destination des touristes pour l'accès au centre de l'agglomération.

D'ailleurs, les inquiétudes qui ressortent de la présente enquête sont corrélées aux divers avis émis par l'Espace citoyen dans le cadre des saisines liées au PCAET, au plan de mobilité et au PADD du PLUIHMB, et sont corroborées par les conclusions de la concertation « LOLA ». Elles ont mis en avant différents points concernant les transports en commun :

° La vigilance sur la cohabitation entre véhicules de transport en commun et deux roues sur laquelle le public devra être rassuré.

° L'importance de la mise en place des parkings relais (gratuits) en gain de temps et capacité pour permettre une alternative crédible à la voiture et une efficacité de l'offre de transport collectif.

° L'importance d'éclairer les choix techniques tramway versus BHNS par une analyse en terme de bilan carbone des différentes options (impacts liés aux travaux et au fonctionnement).

° La nécessaire prise en compte dans les choix/options présentés du ZAN (zéro artificialisation nette) comme un élément majeur, et la présentation du bilan en terme de consommation d'espace agricole et naturel des différentes alternatives au public (dont espace réservé aux centres de remisages et de maintenance).

° La comparaison entre tramway et BHNS de coûts des travaux, de la durée et de la gêne due aux travaux ° La typologie des tracés des cinq branches convergeant toutes vers la gare : manque de tangentielle (notamment ouest vers Hôpital et Glaisins). ° Par ailleurs, en réponse aux questions sur les tarifs, il serait pertinent de présenter un comparatif de coût d'utilisation d'un véhicule personnel par rapport à l'emploi de transport en commun (qui peut aller du simple au sextuple).

° De même, indiquer quelles sont les niveaux de réduction de pollution attendus grâce au projet, en lien avec la mise en œuvre de la ZFEm.

° Enfin, la jeune génération sera très sensible à l'outil numérique mis en place pour indiquer clairement comment se rendre d'un point A à un point B à travers les différents moyens de transport offerts par l'agglomération.

CONCLUSION

Nous observons certaines limites à la concertation publique :

- Le manque de transparence de l'avancement des études, de leurs alternatives, de leurs chiffrages, des projets précis de l'emprise et des modifications de la voirie dans les quartiers, du mode de mixité d'accès sur le site propre par les riverains autorisés, des véhicules de livraisons, d'urgences, des traversées de piétons et de l'usage contraint des vélos a créé un manque de clarté lors des débats et de la confusion.

Cette confusion est amplifiée par des réunions parallèles organisées par la ville au sujet du nouveaux plans de circulation (pétales).

- Également, nous voyons un biais dans la concertation. Nous n'avons pas entendu qu'il avait été clairement posé que le tracé était choisi en amont de l'ouverture de la concertation : comment et par qui ? Pourtant les gens avaient envie de s'exprimer : exemple arrêt aux Vignières plutôt qu'aux Glaisins (impact moindre sur le plan de circulation et mise en œuvre moins couteuse) versus la garantie du cadencement évoquée par le maître d'ouvrage.

- Nous nous questionnons également sur la façon dont a été faite la communication : pas de boîtage et obligation (lors du démarrage) de s'inscrire en anglais ? Cela constitue un vrai frein pour participer.

Nous attendons de la concertation préalable qu'elle fasse ressortir des données plus précises par secteurs géographiques pour savoir quelles sont les questions plus spécifiques qui se posent aux citoyens autour de chaque ligne. (Résultats des ateliers)

Par ailleurs, en lien avec l'évaluation du Pacte pour le Climat et avec la mise en oeuvre de la Zone à Faibles Emission Mobilité, déclinés par les différents plans territoriaux (Plan des Mobilités, PLUi-hmb,...) il devrait être possible de **suivre l'évolution d'indicateurs** tels que : billetterie, report modal, taux de fréquentation des transports collectifs, typologie des utilisateurs, place rendue aux piétons / aux autres modes, comptage véhicules (fluidité du trafic), taux de pollution, dégagement des bords du lac, ...

ANNEXES

1. Espace citoyen_Annexe 1_20240305_Résultats enquête
2. Espace citoyen_Annexe 2_20231221_Note enjeux_ZFEm
3. Espace citoyen_Annexe 3_20231206_Synthèse travaux_ZFEm

Grand Annecy
AGGLOMÉRATION

Réseau Haute Mobilité

Votre qualité de vie
en ligne de compte

jeparticipe.grandannecy.fr